

3^e mandat de la Commission Isolement

MISSION

Sensibiliser les intervenants professionnels et bénévoles à un travail coordonné et participatif face au risque d'isolement social des personnes âgées.

La Commission souhaite dorénavant s'atteler à faire évoluer les pratiques des personnes qui interviennent dans le champ de l'isolement social, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles et quel que soit leur domaine d'expertise et d'intervention (social, santé, entretien, sécurité, urbanisme, etc.).

Dans son 3^e mandat, la Commission se donne pour mission :

- ⇒ de réfléchir à des éléments concrets qui permettent l'évolution des pratiques professionnelles et des interventions des acteurs bénévoles vers un souci commun des situations. Par ailleurs, la Commission reste en état de veille par rapport aux mécanismes autour du risque d'isolement social des personnes âgées.
- ⇒ de permettre aux personnes du terrain de s'approprier et d'expérimenter les pistes dégagées par le document « Tisser la toile », pistes qui ont été élaborées principalement en fonction des idées émises par les participants à la Journée Isolement du 5 novembre 2015 et qui ont fait l'objet d'une large diffusion auprès des institutions, services d'Etat et communes.

OBJECTIF

Sur un ou des territoire(s) donné(s), accompagner les acteurs locaux dans la conception et l'expérimentation de modalités de coordination face aux risques d'isolement social.

Tout en s'adaptant aux réalités du territoire, le but est de :

- *Promouvoir la santé et prévenir l'isolement social des personnes âgées ;*
- *Détecter les personnes en risque d'isolement ou isolées ;*
- *Proposer à ces personnes des appuis pour leur permettre de (re)créer des liens (intervention individuelle et collective).*

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Les différents acteurs identifiés seront associés aux différentes phases de la démarche qui se conçoit comme interactive et le fruit d'une co-construction.

La démarche méthodologique comprend :

- L'identification d'un territoire donné ;
- L'identification des acteurs intéressés et concernés ;

Commission Isolement

- Un processus participatif ;
- Un livrable dans un temps défini.

NB : Le but n'est pas de générer une solution ou des prestations clé en main, mais une manière de travailler ensemble issue des travaux du groupe constitué et soutenue par des membres de la Commission investis à différentes étapes.

MEMBRES

Liste des membres de la Commission.

CALENDRIER

A établir.

BUDGET

Les frais de location de salle et les prestations horaires des personnes impliquées seront assumées par les organes participant à la démarche.

Les frais de secrétariat sont à la charge de la PLATEFORME.

GOUVERNANCE

La Commission dépend de la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève.

Elle utilise le papier à entête et l'adresse courriel de la PLATEFORME pour ses communications internes et externes. Pour les communications externes, est requise la double signature par le/la Président-e de la Commission et le/la Président-e de la PLATEFORME.

Elle rapporte régulièrement au Comité de la PLATEFORME l'état d'avancement de ses travaux et fait un point régulier sur l'avancement du projet lors de Plénières.

Elle élit son/sa Président-e.

Elle détermine son mode de fonctionnement et la fréquence de ses réunions.

Elle peut distribuer des tâches spécifiques à des groupes de travail.

Elle dispose du soutien administratif de la PLATEFORME pour la préparation des séances, les convocations et les procès-verbaux. Les procès-verbaux adoptés sont transmis aux membres du Comité.

Toute attribution autre que ces charges font l'objet d'une demande à la Présidence de la PLATEFORME.

Genève, février 2019